

# Le MAECI de l'avenir

Par Len Edwards et Louis Lévesque

**D**e nombreux événements bouleversent le monde dernièrement. Certains sont positifs, comme la nouvelle administration américaine qui adopte une approche plus multilatérale à l'égard de sa politique internationale. D'autres sont de toute évidence négatifs, comme la crise financière mondiale, avec ses répercussions immédiates et à long terme sur la prospérité et la croissance. Il y en a aussi qui sont encore difficiles à cerner, car le monde et le climat changent, et de nouveaux pouvoirs, défis et technologies se manifestent.

Dans un tel contexte, il ne suffit pas que la politique étrangère et commerciale suive le cours des événements. Un ministre chargé des affaires étrangères et du commerce doit également être mis au diapason. Mieux encore, ses dirigeants doivent porter leur regard vers demain et adapter en conséquence son organisation, son approche, son fonctionnement et son effectif pour en faire résolument un ministère de l'avenir.

Qu'est-ce qu'un ministère de l'avenir? Que devrait-il être dans le contexte canadien?

D'abord, le Ministère doit donner suite aux priorités du gouvernement. Il doit offrir des services efficaces et efficaces aux citoyens, et chercher à en améliorer la qualité et la portée dans la mesure du possible. Il doit aussi formuler des avis de nature politique, diplomatique, économique et commerciale au gouvernement, dans l'immédiat et à court terme. Enfin, il doit se préparer pour l'avenir afin d'être en mesure de prévoir les nouvelles orientations, les nouvelles influences, les changements dans les relations internationales, l'émergence et le déplacement des centres de pouvoir, et les sources possibles de menaces et de défis en ce qui concerne la sécurité et la prospérité du Canada.

## Transformer l'avenir

Notre programme de transformation trace la voie à suivre dans les trois premiers de ces domaines, et est source de motivation à cet égard. Il accorde une importance primordiale à la nécessité d'harmoniser nos activités avec les priorités du gouvernement. Dans le cadre de la transformation, nous continuons aussi à apporter des améliorations au Ministère sur les plans de l'organisation, de l'administration et de la gouvernance. Nous veillons également à ce que la plateforme internationale qui sert d'assise à la représentation du Canada à l'étranger soit gérée au mieux de notre capacité pour le compte du gouvernement du Canada. Ajoutons à cela

## Histoire du MAECI



1880  
Le premier ministre sir John A. Macdonald établit un haut-commissariat à Londres.

1882  
Macdonald nommé un commissaire en France.



1894  
Le Service des délégués commerciaux est créé. Son premier délégué commercial, John Short Larke, part pour Sydney, en Australie.



1909  
Le gouvernement établit le ministère des Affaires extérieures. Ce dernier est composé d'un secrétaire d'État, du sous-secrétaire Joseph Pope et de quatre commis. Ses bureaux sont situés au-dessus d'un salon de coiffure pour hommes, à Ottawa.

1912  
Le premier ministre sir Robert Borden assume la responsabilité du Ministère, pratique qui demeurera en vigueur jusqu'en 1946.

1917  
Borden se joint au Cabinet de guerre impérial afin de permettre au Canada de mieux se faire entendre sur la scène internationale.



1925  
O.D. Skelton est nommé au poste de sous-secrétaire du Ministère et s'emploie à bâtir un service extérieur professionnel.



1892  
Le ministère du Commerce voit le jour; sir Mackenzie Bowell est le premier ministre à le diriger.



1914  
Le Ministère déménage dans l'édifice de l'Est du Parlement.

1914  
Le Canada s'engage dans la Première Guerre mondiale aux côtés de la Grande-Bretagne.

1919  
Le Canada signe le Traité de Versailles et se joint à la Société des Nations.



Les premières années

La Grande Guerre et les années qui suivirent